



COMMISSIONS INTERNATIONALES POUR LA  
PROTECTION DE LA MOSELLE ET DE LA SARRE

INTERNATIONALE KOMMISSIONEN ZUM  
SCHUTZE DER MOSEL UND DER SAAR

## Communiqué de presse

**50 ans d'engagement sans frontières en vue la protection des eaux  
dans le bassin de la Moselle et de la Sarre**

**Manifestation du cinquantenaire des CIPMS  
au Domaine Thermal de Mondorf (Luxembourg)**

Mondorf-les-Bains, le 13 décembre 2011

Plus d'une centaine de responsables de la gestion des eaux d'Allemagne, de France, du Luxembourg et de la Région wallonne se réunissent aujourd'hui pour commémorer 50 ans de coopération transfrontalière particulièrement fructueuse entre les Etats riverains pour la protection des eaux du bassin de la Moselle et de la Sarre. Cette manifestation permet de tirer un bilan des acquis et d'imaginer l'avenir en présence des ministres luxembourgeois, rhénano-palatin et sarrois compétents en matière de gestion de l'eau, du Préfet de la Région Lorraine ainsi que d'un représentant du gouvernement fédéral allemand.

Le 20 décembre 1961 fut signée à Paris la convention entre les gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne, de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg portant création de la « Commission internationale pour la protection de la Moselle contre la pollution ». Pour la Sarre, le plus important affluent de la Moselle, fut signée simultanément la convention entre la République Fédérale d'Allemagne et la République française portant création de la « Commission internationale pour la protection de la Sarre contre la pollution ».

Ces deux commissions furent créées respectivement en conformité avec la convention de la canalisation de la Moselle et en conformité avec le traité sur le règlement de la question sarroise.

Elles eurent pour mission d'assurer la coopération pour protéger les cours d'eau de la pollution en suivant la qualité des eaux et en proposant des mesures pour régler les problèmes de pollution des eaux de la Moselle, de la Sarre et de leurs principaux affluents.

Depuis cette date, les pays riverains s'accordent ensemble sur les principaux enjeux de la politique de protection de la Moselle et de la Sarre telles la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques, ou encore depuis 1995 la protection contre les inondations.

Les progrès obtenus au niveau de la réduction de la pollution à travers les programmes d'action menés, en partie de concert, sur la Moselle et la Sarre témoignent de l'efficacité des actions concertées à l'échelle du bassin. Le dernier bilan 2006-2010 de la mise en œuvre du Plan d'action contre les inondations des CIPMS vient conforter ce constat.

Bon nombre d'objectifs fixés ensemble ou encore d'approches novatrices appliquées au sein du bassin par les CIPMS sont en parfaite cohérence avec les directives européennes ayant trait à l'eau en vigueur et montrent le rôle précurseur des commissions fluviales.

En vue d'une gestion durable des eaux de la Moselle et de la Sarre et pour assurer la coordination des efforts sur la totalité du bassin, la coopération transfrontalière a été étendue en l'an 2000 à la Région wallonne. Ceci a également été fait afin d'élaborer, conformément à la directive cadre sur l'eau, un plan de gestion international pour le bassin de la Moselle et de la Sarre qui englobe aussi une gestion concertée des eaux souterraines aux frontières.

Le cinquantenaire des CIPMS se déroule l'après-midi du 13 décembre 2011 de 15 heures à 18 heures 30 dans la salle des fêtes « Al Thermen » du Domaine Thermal de Mondorf. Quelques thèmes clés des CIPMS, tels « La qualité des eaux : 50 ans d'efforts partagés et de progrès » ou encore « Les CIPMS sur le front des inondations », sont présentés à cette occasion.

Ces interventions sont suivies de tables rondes au cours desquelles des délégués en activité au côté d'anciens délégués des CIPMS mettent en lumière les multiples facettes de la coopération internationale ainsi que divers thèmes clés, telles la pollution par les micropolluants et les substances émergentes, l'amélioration de la continuité biologique entre autres par le biais de passes à poissons, la prévention des pollutions accidentelles ou encore la prévention des inondations.

Une table ronde des Ministres et représentants des gouvernements des Etats sur les principaux enjeux de l'eau du bassin de la Moselle et de la Sarre clôt cette manifestation.

Le lendemain aura lieu à Mondorf la 50<sup>e</sup> réunion plénière des CIPMS à l'invitation de la délégation luxembourgeoise.

Contact presse :

Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre

Daniel Assfeld

Secrétaire des CIPMS

Tél. : +49(0)651-73147

Portable. +49(0)170-9340094